



Vulog révolutionne l'autopartage en entreprise

Vulog démocratise l'autopartage en lançant une offre dédiée aux entreprises quelle que soit la taille de leur flotte, déployable dès le premier véhicule.

Nice – Le 6 Mars, 2023 – Vulog, leader mondial des solutions de nouvelles mobilités, annonce aujourd'hui le lancement de son offre *Autopartage Pro* à destination des entreprises et des collectivités qui souhaitent réduire leurs coûts et leur empreinte carbone.

L'idée est simple : permettre le partage de véhicules de société entre collaborateurs via une solution totalement digitalisée, facile d'utilisation, avec un support utilisateur 24/7, et rapide à déployer.

Jusqu'à présent, les offres d'autopartage pour entreprises étaient principalement réservées aux flottes appartenant aux grands groupes alors que les TPE/PME représentent la majorité du parc automobile français professionnel.

C'est la première fois qu'une offre intégrée est proposée à ce type d'acteur du tissu économique français et avec la possibilité de la déployer même si la flotte ne comporte qu'un seul véhicule.

"Nous souhaitons mettre les 15 ans de savoir-faire et la technologie éprouvée de Vulog au service des entreprises de toutes tailles, notamment des TPE/PME qui n'avaient pas accès à des solutions de mobilité partagée rapides à mettre en place et simple d'utilisation pour leurs collaborateurs" explique Grégory Ducongé, CEO de Vulog. Et d'ajouter : "L'autopartage en entreprise permet de réduire son budget automobile de l'ordre de 30%. Dans un contexte de forte hausse du coût de la mobilité, nous apportons une solution concrète et immédiate pour réduire leurs coûts et accélérer leur transition RSE. Notre ambition est de déployer, en direct ou via nos partenaires, 100 000 véhicules partagés au sein des entreprises en France dans les 5 prochaines années."

Le déploiement de l'autopartage en entreprise permet en effet d'optimiser l'utilisation d'une flotte de véhicules professionnels et par conséquent sa taille. C'est aussi une alternative à l'utilisation des taxis/VTC et des véhicules personnels engendrant d'importantes indemnités kilométriques à rembourser.

Une solution “clé en main” 100% digitale avec un support dédié

L'offre *Autopartage Pro* inclut:

- la mise à disposition d'une application smartphone pour les collaborateurs afin de réserver et accéder à tout moment à un véhicule
- un module de formation (“onboarding”) afin d'assurer une forte adoption du service
- une interface de pilotage pour le responsable de la flotte
- un support digital et téléphonique en français, accessible aux collaborateurs 24h/24, 7j/7
- l'installation du boîtier de télématique

Vulog pourra aussi faciliter la mise à disposition de véhicules électriques partagés par le biais de ses partenaires.

Autopartage en entreprise comme solution de différenciation pour les entreprises vis-à-vis de leurs employés : l'option soirs et week-ends

Les entreprises pourront donner la possibilité aux collaborateurs de louer les véhicules partagés pour leur usage privé les soirs, week-ends et en période de vacances. Un outil innovant de différenciation dans le recrutement, la rétention de ses employés et de promotion de mobilité durable tout en réduisant les coûts d'amortissement des véhicules.

La solution *Autopartage Pro* est déjà en place au sein de plusieurs entreprises en région lyonnaise et en région PACA. Plus d'informations et prise de contact:

<https://www.vulog.com/autopartage-entreprise/>

A propos de Vulog :

Vulog est le leader mondial des technologies de mobilité partagée. En remplaçant les voitures individuelles par des solutions telles que l'autopartage, les vélos, scooters ou encore trottinettes électriques partagées, nous purifions notre air, décongestionnons nos villes et aidons les gens à se déplacer plus librement.

Notre plateforme AiMA permet aux acteurs de la mobilité (constructeurs automobiles, énergéticiens, compagnies d'assurance etc.) comme aux entreprises qui souhaitent repenser la mobilité professionnelle, de lancer et d'opérer des services de véhicules partagés à travers le monde. Nos solutions leur permettent de fournir une expérience utilisateur optimale et sécurisée, notamment via notre certification ISO 27001.

Le Vulog Labs prépare quant-à-lui le futur de la mobilité via le développement de programmes d'innovation basés sur l'IA et la data-science : gestion prédictive de la demande, smart-charging, mobilité autonome ou encore « Leo&Go », une flotte de 300 véhicules en libre-service dans la Métropole de Lyon, véritable vitrine de l'expertise Vulog.

Pour plus d'informations : www.vulog.com

Contact presse : alougovoy@vulog.com



